

# Demande de création d'un point d'arrêt

Attention ce formulaire ne vous inscrit pas au transport, vous devez en parallèle procéder à votre inscription sur le site Aléop.

## LE REPRESENTANT LÉGAL

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CP |\_|\_|\_|\_|\_| COMMUNE : ..... COMMUNE DÉLÉGUÉE.....

TÉL |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| PORTABLE |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

E-MAIL : .....

## L'ÉLÈVE

NOM : .....

PRÉNOM : .....

DATE DE NAISSANCE : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE : .....

COMMUNE DE L'ÉTABLISSEMENT : .....

CLASSE : ..... QUALITÉ :  Demi-pensionnaire/externe  Interne

## ARRÊT SOUHAITÉ

Votre demande fera l'objet d'une étude technique avant son éventuelle validation afin de s'assurer du respect du règlement intérieur et des conditions de sécurité. Toute demande de création de point d'arrêt faite au-delà du 30 juin ne sera pas garantie pour la rentrée.

ADRESSE : .....

CODE POSTAL |\_|\_|\_|\_|\_|\_| COMMUNE : .....

Si vous le souhaitez, vous pouvez joindre à votre demande un plan de localisation du point de montée.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE : .....

## OU RENVOYER VOTRE DEMANDE ?

Vous devez renvoyer le document complété à votre service Aléop par mail ou courrier :

**Loire-Atlantique**  
aleop44@paysdelaloire.fr

Contactez Allô Aléop  
au 09.69.39.14.14  
pour connaître l'adresse  
de votre gestionnaire

**Maine-et-Loire**  
aleop49@paysdelaloire.fr

Service Aléop en  
Maine et Loire  
CS 60046  
49055 ANGERS Cedex 02

**Mayenne**  
aleop53@paysdelaloire.fr

Service Aléop en Mayenne  
Maison des entreprises  
18 place de la gare  
CS 10519  
53005 LAVAL Cedex

**Vendée**  
aleop85@paysdelaloire.fr

Service Aléop en Vendée  
119 Bd Briand  
CS 50748  
85018 LA ROCHE SUR YON Cedex

**Votre demande est refusée et l'arrêt existant le plus proche de votre domicile ne vous convient pas ? Contactez votre service Aléop pour annuler l'inscription de votre ou vos enfant(s) afin de ne pas être redevable du transport.**

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont transmises aux services de la Direction Défi Ecologie et Mobilités de la Région Pays de la Loire pour gérer votre dossier de transport scolaire. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr) rubrique mentions légales.